L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE—ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncièr e suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de celte ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilot No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée la "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesures françaises.

Les améliorations sont connues comme No 313 rue N. Remparts et consistent en une résidence splendide en brique. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borné sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Durel.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistent d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Galvez, Quartier, Miro et Hôpital, et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles, lequel lot est composé de la moitié du lot 2 sur un plan fait et signé par D. H. Bouzont, voyer de ville, daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Sentagel, notaire, le 12 septembre 1883, étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt treize pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilot borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Galvez cent trente six pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A", cent cinquante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pilié, architecte le 3 septembre 1881 et d'après aussi, à un plan, du dit lot fait par ledit Edgar Pilié, et annexé à un acte de Jules Cavillier notaire, le 20 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1210 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail ci-dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans, représentée par des billets du lieu de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quintero, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, avocats, Édition Hennes

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 9 10.

VENTES A L'ENCAN

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Emile Ruhe et les mineurs Emile Oswald et Louise Mahr et als.

No 74,881—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilot Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villeré, Urquhart et St-Bernard, désigné par le No "vingt" sur un plan fait par C. A. De Armas, le 9 novembre 1858, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant 30 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue Annette sur 161 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villeré, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1383 et 1385 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Trois et mesurant 25 pieds de face à la rue St Bernard, 94 pieds 5 lignes de profondeur sur une ligne le séparant du lot No 2, aussi 106 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1377 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et ilot comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 3 sur un plan déposé en l'étude de Jos. Cuvellier, ancien notaire, ledit lot mesurant 34 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur une ligne laquelle le sépare du lot No 5 et 127 pieds 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) de profondeur et façade à la rue Villeré et 26 pieds de face sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot consistent en une épicerie à l'encoignure des rues Villeré et St Bernard, et un cottage simple faisant face à la rue Villeré.

Quatrième—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilot No 496 borné par les rues Français, Urquhart, Touro et Marais, désigné par le numéro "Un" formant l'encoignure des rues François et Urquhart et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français par 127 pieds 1 pouces et 6 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistent de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot No 566, borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré, désigné par le numéro "Douze", sur un plan dressé par M. Pilié, voyer, daté le 21 avril 1830, mesurant 33 pieds de face à la rue St Antoine, par 127 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur, mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilot Nos 633-634, borné par les rues Villeré, Roberston, Annette et St. Bernard formant la moitié de l'ancien lot No 431 de l'ilot 48 et mesurant en mesure Américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré par 128 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations sur le dit lot portant le numéro municipal 1807 rue Villeré.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant en mesure américaine environ 23 pieds 6 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds mesure française, de profondeur et façade à la rue Annette, étant une partie de l'ancien lot No 429 de l'ilot No 48. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1863 rue Villeré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte ou les actes de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité, etc., les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat de 1904, et la police ou les polices d'assurance sur la propriété. Aussi déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur. Les actes de vente devant être passés pardevant John Watt Duffy, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jos Lautenschlaeger, avocat pour le plaignant

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur du Quatrième District

Dans l'affaire de Mme Emelia Milbank, administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stone vs les mineurs Théodore Coppersmith et John Coppersmith.

No 73,812—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilot No 116, borné par les rues Constance, Sixième, Laurel et Septième, désigné sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville le 2 mai 1904, par la lettre "C". Ledit lot mesurant commençant à une distance de soixante-cinq pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Septième et Constance, trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante-six pieds six pouces avec l'usage d'une allée commune de deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance, sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces en ligne droite. Ledit lot C est une subdivision d'une portion de terre autrefois désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix-sept et dix huit.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilot que le ci-dessus, désigné sur le même plan comme le ci-dessus, par la lettre "D". Ledit lot commençant à une distance de quatre vingt dix huit pieds sept pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Constance et Septième et mesurant vingt huit pieds huit pouces et une ligne de face à ladite rue Constance sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Septième le long d'une allée le séparant du lot C de vingt sept pieds six pouces, de là allant parallèlement à la rue Constance deux pieds deux pouces et six lignes, de là parallèlement à la rue Septième trente neuf pieds, de là parallèlement à la rue Constance, trente pieds dix pouces et sept lignes et de là parallèlement à la rue Septième, soixante-six pieds six pouces à la rue Constance avec l'usage d'une allée commune aux lots "C" et "D", deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces. Ledit lot D est une subdivision d'une portion de terre désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant James Boyd Gringage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kronenberger, avocat pour la plaignante.

11 déc—11 18 24 25—jan 1 8 12

Succession de Mary Alphonsine Lhoir, femme de Germain Leroy, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75 093—Division B—Attendu que Germain Leroy, Jr, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Alphonsine Lhoir, femme de Germain Leroy, Jr., décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Chas F. Claiborne avocat.

4 janv—4 8 12

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

—Succession de James Clark—

Mme Alice Lee McCarthy et als vs L. Z. Gewers.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 23, contenant 216.25 acres.

2° Lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4, et S. E. 1/4, et S. E. 1/4 de N. E. 1/4 de la section 21, contenant 172.84 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119-80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 9 de la section fractionnelle 29, contenant 122.28 acres.

5° Les lots 2, 3, 4 et 5 de la section 28, contenant 123.60 acres.

6° S. 1/2 de la section 26 contenant 278 acres.

7° Les lots 1, 2, 4, 5 et 6 de la section 28 contenant 367 acres.

8° La section fractionnelle 16 contenant 135 acres.

9° 47 acres de la section 22, sur le "East Fork" de Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 29.

10° 50 acres dans l'extrémité sud de la section 29.

11° 100 acres dans la section 42, connue comme la "Demar's Place", dans toutes les propriétés ci-dessus T. 8 S. R. 5 E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs

Pienas, Walton & Pierson, Branch K. Miller, avocats.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 12

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sites attrayants pour Bâtir.

Faisant face aux rues Floride et Mandeville, entre les rues Crête et Scramp et Un joli cottage et grand lot à l'encoignure des rues Floride et Crête

Léopold Nelli et al. versus Emile Rieger, un absent

No 74,728—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, MARDI, le 7 de février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé en cour ouverte le 21 décembre 1904 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Léopold Nelli et al. vs Emile Rieger, un absent, il sera vendu à l'enchère publique, pour effectuer un partage, à savoir—

(11) onze lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Floride, Mandeville, Crête et Scramp, subdivisés en sites de choix à bâtir, d'après le plan fait par Edgar Pilié le 17 de février 1904, désignés comme lots A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, et K.

Le lot A mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue Floride, 90 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Crête de 164 pieds 8 pouces et 2 lignes, et 159 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot B

Les améliorations consistent en un confortable cottage résidence avec bâtisses d'écurie, etc., et portant le numéro municipal 1600 rue Crête.

Les lots B, C, D, E, F, G, H, I, J et K sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun 32 pieds de front sur deux rues Floride et Mandeville par 180 pieds 10 pouces et 3 lignes.

Ces splendides lots sont avantageusement élevés et dans la proximité des Fair Grounds, station des chars Orleans Ouest, et à un ilot d'une double ligne de chars urbains, en font des sites d'une spécialité attrayante pour cottages simple et double.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance payable douze mois après date de l'adjudication avec 8 0/0 d'intérêt sur les paiements différés, garantis par lien et privilège sur n'importe laquelle partie de la propriété vendue jusqu'au paiement final.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant John G. Eustis notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

Louis P. Bryant, avocat.

5 jan—5 8 15 22 29—fév 5 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Pauline Canvin, veuve de Joseph Brun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75 080 — Division D—Attendu que Mme Eugénie Brun, femme de Salvatore Marciante, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Pauline Canvin, veuve de Joseph Brun, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—E. J. Menel, avocat. 7 jan—7 11 16

Succession de Christian Jacobs et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,971—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Walsh, exécuteur testamentaire dans de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank G. Kainold, avocat

31 déc—31—janv 4 9

Succession de Emery E. Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64 262—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Chiapella agissant comme administrateur dans la succession de Emery E. Norton, par Mme Grace Norton Hernandez administratrice durant son absence temporaire de l'Etat ne seraient pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

1 jan—1 5 10

Succession de Mme Catherine Sophia Niemthail, femme de Fabian S. Klingler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,423—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Fabian S. Klingler, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—O. W. Laing, avocat.

30 déc—30—jan 3 9

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI LE 26 JANVIER 1905.

Succession d'Arthur Lesnet femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lequel, daté et signé le 16 décembre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le 6ème district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Tchoupitoulas, S. Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Mosthausen, voyer, et daté le 20 décembre 1844, et déposé en l'étude de L. R. Kerlerec, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant Val J. Scheib, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur. 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.

26 déc—28—jan 1 8 15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

Avec amélioration portant le No 2928 rue Conti, entre Gayoso et Dupré.

Union Homestead Association vs Mme Catherine Joyce, femme de Laurence Frelich et Laurence Frelich,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,886.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot No 295, borné par les rues Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, lequel dit lot est désigné par le No dix-huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté 14 mars 1867 et mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Conti sur cent cinq pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

23 déc—23 30—janv 6 13 20 26

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent moins bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptérons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc

1 sept—6m—dim jeu

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

818 et 820 avenue St-Roch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté, A l'encan, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 732 rue Commune, A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci-dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 73 406 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 197, sur un plan dudit faubourg, ledit morceau de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Poète, maintenant avenue St Roch, entre les rues Grandshommes, maintenant Dauphine et Craps, maintenant rue Bourgogne, et borné par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $31.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer le prix de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat.

25 déc—25—jan 1 8 15 22 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 rue Troisième—A l'encan.

Succession de Edmond Hayden, Sr.

No 72,396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 9 décembre 1904, et adressé à Will J. Morgan encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendance qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot désigné par le No 118, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième: les améliorations consistent en un joli cottage simple avec deux étages dans le fond et contenant au rez de chaussée quatre chambres et deux chambres au premier étage, galerie sur la façade et sur le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une jolie grille en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc, d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL. J. MORGAN, Encanteur, 331 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.

15 déc—18 25—jan 1 8 15 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de J. J. Minkel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,789—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Appollonia Nagel, veuve de John J. Minkel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Zengel Thomas & Suthon, avocats.

31 déc—31—janv 4 9

Succession de Christian Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,7?2—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Christian Bauer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

31 déc—31—jan 4 9

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE MODERNE

A Deux Etages et Mansarde

Avec de Jolie Terrains, dans un Excellent Voisinage.

2819, CARONDELET.

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de William H. Keene.

No 412—28me Cour Judiciaire de District dans et pour la Paroisse St Tammany, Lou.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 10 JANVIER 1905.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er décembre 1904, par l'Hon. Thos M. Burns, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilot borné par les rues Sixième, Carondelet, Washington et Baronne, et mesurant 75 pieds de face à la rue Carondelet, commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, mesure américaine. Les améliorations comprennent une résidence moderne à deux étages et mansarde, désignée par le No 2819 rue Carondelet avec une grande écurie à deux étages et buanderie dans le fond, la maison contenant un vaste vestibule sur la façade, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, cellier, escalier dans le fond, gale-ie sur le côté au rez de chaussée, vestibule, 6 grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., au premier étage; dans la mansarde une chambre finie et une non finie. La maison est agréablement tapissée et a le gaz partout, le terrain est distribué en passages Schillinger et en jardin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Harvey E. Ellis avocats.

10 déc—19 11 18 25—jan 1 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur.

Formant l'encoignure des rues Magasin et Audubon, dans l'ilot borné par les rues Meadow et Broadway.

Peter Stiff, Receveur, vs la Ville de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 72,301—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 17 (Greenville) borné par les rues Magasin (autrefois Foucher), Audubon (autrefois Chestnut) Meadow (autrefois Market) et Broadway, et formant l'encoignure des rues Magasin et Audubon, mesurant plus ou moins trente huit pieds de face à la rue Magasin, vingt-six pieds et six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt six pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot contigu sur le côté vers la rue Meadow, la ligne du fond étant une courbe comme il est complètement démontré sur un "Blue Print" enregistré dans l'affaire ci-dessus. Ladite portion de terre étant une partie du lot de terre formant ladite encoignure et mesurant vingt six pieds six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Magasin, moins la portion dudit lot sur lequel la ville de la Nouvelle-Orléans a accordée le droit de passage à la Compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, comme il figure sur le "Blue Print" auquel il est ci-dessus référé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.

9 déc—9 16 16 23 30—janv 6 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835 - 837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur — Bureau 302 rue Perdido.

Mercredi, 11 janvier 1905.

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 6 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilot No 157 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné par la lettre "A" et commence à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 66 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un acte de M. T. Ducros, autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de H. Nister par acte de Charles J. Théard, notaire daté le 29 novembre 1898. Enregistré C. O., livre 17?, page 65.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilot 275, borné par les rues Touro (autrefois Union), Français, Rempart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro, par 155 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan du Faubourg Marigny; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1017 rue Touro.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Abad par acte pardevant E. Bouny, autrefois notaire, daté le 27 janvier 1873, enregistré C. O., livre 100, page 631.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentée par les billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets; l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénando et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et aura droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 11

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

Interdiction de Leon Grants—No 73,777—Cour Civile de District, Division E—Jugement—Pour des raisons rendues verbalement par la Cour ce jour, la loi et l'évidence étant en faveur du plaignant, et la Cour considérant que le défendeur, Leon Grants, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires:

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y est jugement dans cette affaire, décrétant que le défendeur, Leon Grants, est dément et incapable de prendre soin de sa personne et d'administrer ses affaires, et prononçant son interdiction, les frais de cette procédure devant être payés par la succession dudit défendeur.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904.

Jugement signé en cour ouverte le 29 août 1904.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE, Juge de la Div. D agissant pour l'Honorable Geo. H. Théard, juge Division E maintenant absent.

Pour copie conforme: P. A. DUCOING, Député-Greffier.

31 déc—31—janv 4 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

Avec les améliorations portant le No 2743 rue Douane, entre les rues Broad et White.

Union Homestead Association vs Mme Catherine Joyce, femme de Laurence Frelich et Laurence Frelich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,387—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilot No 363, borné par les rues Douane, Bienville, Broad et White lesquels dits lots commencent à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues White et Douane, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur cent trente quatre pieds, neuf pouces et quatre lignes de profondeur; les dits lots sont contigus et sont composés du tout des lots originaux Nos 27 et 28 et de soixante pieds, de l'arrière portion du lot No 33 de l'ilot No 40 sur un plan de F. N. Tourné daté le 16 mars 1864, déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire, comme le plan No 79.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

23 déc—23 30—jan 6 13 20 26